



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 57 SP 12

PV de la Commission Sportive du 1^{er}.10.2024

Président : M. Jean Louis TRINQUESSE

Présents : Messieurs Norbert BARRAULT, Mickaël ROMOJARO et Didier SCHMINKE

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 28261856 du 20.10.2024 Toucy 1 – Champs sur Yonne 1 départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Champs sur Yonne, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 20 octobre 2024 à 13h00.

Match 28949612 du 06.10.2024 St Georges 2 – Gurgy 2 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Georges, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 octobre 2024 à 11h30.

Match 29222889 du 06.10.2024 Tonnerre 2 – Serein HV 1 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Tonnerre, via Footclubs, de modifier le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 octobre 2024 à 12h30 au stade de Lézennes.

Match 29222887 du 06.10.2024 Neuvy Sautour 1 – Varennes 3 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne le match à jouer le 6 octobre 2024 à 12h30.

Match 28886357 du 06.10.2024 Varennes 2 – St Sauveur 2 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande du club de Varennes, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 octobre 2024 à 15h00.

Match 29159156 du 27.10.2024 Cheny 1 – St Sauveur 1 Départemental Féminin à 8 D1

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Sauveur, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 novembre 2024 à 10h00.



Match 29159588 du 06.10.2024 Gurgy 1 – Aillant 1 Départemental Féminin à 8 D2

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Aillant via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 octobre 2024 à 10h00.

Match 29729720 du 05.10.2024 Champs sur Yonne 1 – St Georges 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Compte tenu de priorité des matchs de brassage,
- Donne ce match à jouer le 19 octobre 2024 à 16h00.

Match 29729718 du 05.10.2024 Entente Florentinois 1 – Varennes 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain de St Florentin,
- Inverse la rencontre et donne ainsi le match à jouer le 5 octobre 2024 à 16h à Varennes.

Match 229202370 du 14.09.2024 Appoigny 1 – Entente Florentinois 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de la qualification en Coupe Gambardella de l'équipe d'Appoigny, celle-ci étant prioritaire sur le championnat,
- Donne ce match à jouer le 12 octobre 2024 à 16h00, date impérative

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 29202371 du 14.09.2024 Toucy 1 – Joigny 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de la qualification en Coupe Gambardella de l'équipe de Joigny, celle-ci étant prioritaire sur le championnat,
- Donne ce match à jouer le 12 octobre 2024 à 16h00, date impérative.

Match 29202393 du 05.10.2024 Paron FC 2 – St Denis Les Sens 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne le match à jouer le 5 octobre 2024 à 14h00.

Match 29729836 du 05.10.2024 Auxerre Stade 1 – Courson 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne le match à jouer le 5 octobre 2024 à 13h00 sur le terrain synthétique.

Match 29729831 du 05.10.2024 Paron 1 – Pont sur Yonne 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne le match à jouer le 5 octobre 2024 à 16h00.

Match 29729824 du 05.10.2024 Joigny 1 – St Denis Les Sens 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la demande du club de Saint Denis Les Sens, via Footclubs, d'inverser la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 5 octobre 2024 à 14h00 sur les installations de Joigny.

Matches non joués

Match 29604914 du 29.09.2024 St Sérotin 1 – Avallon FCO 2 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal reçu du club de St Sérotin en date du 27 septembre 2024, interdisant l'utilisation de ses installations sportives à compter du 28 septembre 2024,
- En application de l'article 6 du règlement des coupes seniors, « *les matchs sont joués aux dates fixées. En cas d'impossibilité liée à la praticabilité du terrain ou tout autre cause, le club recevant proposera un terrain de repli, à défaut le match se jouera chez l'adversaire* »,
- Demande au club de St Sérotin de justifier sa recherche de terrain, et ce, pour lundi 7 octobre 2024, date impérative,
- Demande au club d'Avallon si un contact écrit a été établi avec le club de St Sérotin pour une demande d'inversion de match.

Match 29605108 du 29.09. 2024 Fontaine La Gaillarde 1 – Asquins Montillot 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Asquins Montillot en date du 27.09.2024 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Fontaine La Gaillarde,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Asquins Montillot au bénéfice de l'équipe de Fontaine La Gaillarde 1,
- Dit l'équipe Fontaine La Gaillarde 1 qualifiée pour le second tour de Coupe l'Yonne,
- Amende de 50€ pour forfait déclaré seniors au club d'Asquins Montillot (amende 6.10).

Réserves

La commission prend note de la réserve non confirmée d'avant match du club de Champigny concernant le match n°29159582 contre Chevannes.

Match 29162032 du 29.09.2024 Appoigny 3 – Mont St Sulpice 2 Départemental 3 Gp B

Réserve d'avant match déposée du club de Mont St Sulpice en date du 29 septembre 2024 rédigée de la manière suivante : « *Je soussigné BOMBARD Cédric licence capitaine du Mont Saint Sulpice pose réserve sur l'ensemble de l'équipe d'Appoigny C, sur la participation et ou la qualification susceptible d'avoir joué en équipe d'Appoigny A lors de leur dernière rencontre* ».

La commission, vu les pièces au dossier,

- Jugeant en premier ressort,
- Prend note de la confirmation de réserve par le club de Mont St Sulpice en date du 30 septembre 2024, via l'adresse de messagerie officielle du club,
- En application des articles 141 bis, 142, 186 des R.G,
- Dit la réserve d'avant match du club de Mont St Sulpice recevable en la forme,
- En application du règlement des R.G. – article 167.2, avec disposition particulière applicable au District,
- Après vérification, de la feuille de match Paron Fc 1 contre Appoigny 1 match R3 n°28249676 du 22.09.2024,

- Attendu qu'aucun joueur de l'équipe Appoigny 3 n'a participé à la rencontre Paron Fc 1 contre Appoigny 1,
- Dit la réserve d'avant match du club de Mont St Sulpice non fondée,
- Maintient le score acquis sur le terrain,
- Demande au secrétariat en charge de la comptabilité de débiter le compte du club de Mont Saint Sulpice de la somme de 32 € (amende 4.01- confirmation de réserve).

FMI

Match 29202339 du 28.09.2024 Champs sur Yonne 1 – Chevannes 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Champs sur Yonne,
- Enregistre le score : Champs sur Yonne 1 = 0 – Chevannes 1 = 2.

Match 29604916 du 29.09.2024 Héry 1 – Gron Véron 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Héry,
- Enregistre le score : Héry 1 = 5 – Gron Véron 1 : 2.

Feuilles de matchs manquantes

Match 29214460 du 28.09.2024 AJ Auxerre 2 – Auxerre SC 1 U13 Départemental 1

La commission demande au club de l'AJ Auxerre de transmettre la FMI ou feuille de match papier, et ce pour lundi 7 octobre 2024, date impérative.

Amende 30 € au club de l'AJ Auxerre pour non-envoi de feuille de match (amende 5.25).

Match 29202375 du 28.09.2024 Ent. Florentinois 1 – Ent Toucy/Saint U18 Départemental 1

La commission prend note du courriel de l'Arbitre, demande au club de l'Entente du Florentinois de transmettre la FMI ou feuille de match papier, et ce pour lundi 7 octobre 2024, date impérative.

Elle rappelle aux clubs qu'il est indispensable de signer la tablette après la rencontre.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Demandes d'Arbitres

La commission prend note des courriels suivants :

- Demande d'Arbitre du club de l'Entente du Florentinois, en date du 1^{er}.10.2024, pour le match de Coupe de l'Yonne U15 n° 29729822 contre Cerisiers,
- Demande d'Arbitre du club de Chevannes, en date du 30.09.2024, pour le match de Départemental Féminin à 8 n° 29159169 contre St Sauveur Mo

Transmet à la CDA.

Divers

Match 29605105 du 29.09.2024 Champlost 1 – Vinneuf Courlon 1 Coupe de l'Yonne

La commission prend note du courriel de l'Arbitre de la rencontre, via sa messagerie officielle, indiquant que les changements de l'équipe de Champlost n'ont pas été pris en compte :

- 46^{ème} minute : le 12 qui remplace le 9
- 68^{ème} minute : le 13 qui remplace le 4.

Match 29604916 du 29.09.2024 Héry 1 – Gron Véron 1 Coupe de l'Yonne

La commission prend note du courriel de l'Arbitre de la rencontre, via sa messagerie officielle, indiquant la blessure du joueur d'Héry, Monsieur Valentin BEUGNET et lui souhaite un prompt rétablissement.

Tirage de la Coupe de l'Yonne Senior

1 match est à jouer **le dimanche 13 octobre 2024** sur le terrain du premier nommé :

- Magny 2 contre Gâtinais 1

Sont exempts (31 équipes) : St Sérotin 1 ou Avallon 2, Auxerre SC 1, Sergines 1, Paron 2, Toucy 1, Joigny 2, UF Tonnerrois 1, Entente du Florentinois 2, Champlost 1, Monéteau 1, Brienon 1, Champs sur Yonne 1, Sens FC 3, Seignelay 1, St Sauveur Mo 1, Gurgy 2, Cheny 1, Héry 1, Varennes 1, Neuvy Sautour 1, Andryes 1, Saint Georges 2, Sens Jeunesse 1, Tanlay 1, ECN 1, Fontaine La Gaillarde 1, Champigny 1, Appoigny 2, Sens FP 2, Malay Le Grand 1 et Mont Saint Sulpice 1.

Tirage de la Coupe de l'Yonne Féminine

1 match est à jouer **le dimanche 13 octobre 2024** sur le terrain du premier nommé :

- Charmoy 1 contre Cheny 1

Sont exempts (15 équipes) : Sens FC 1, Avallon 1, St Clément 1, Brienon 1, Champigny 1, Saint Sauveur Mo 1, Chéu 1, Cerisiers 1, Joigny Appoigny 1, Monéteau 1, Gurgy 1, Chevannes 1, Aillant 1, ECN 1 et Ravières Époisses.



Fin de la réunion : 19 h30.

**Le Président de séance,
TRINQUESSE Jean Louis**

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».

